PHOTOS DR

Portrait de Chaptal qui, avec son fils, dirigeait une usine aux Ternes, à Neuilly.

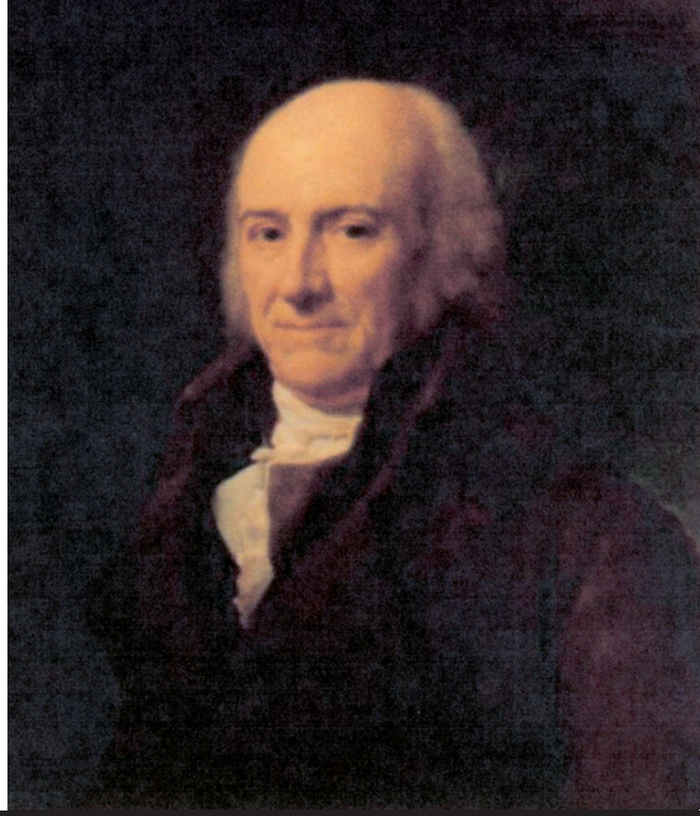

Portrait du scientifique Jean Darcet dont le fils dirigeait l'usine de La Folie.

Une fabrique de soude à La Folie

L'usine de La Folie a été, en 1808, une des premières et des plus importantes usines de chimie lourde de France, dans laquelle ont été fabriqués de la soude artificielle, puis de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique et chlorhydrique.

C'est au lieu-dit La Folie, dans l'actuel quartier environnant la gare de Nanterre-Université, qu'une des plus importantes usines de chimie lourde de France, une fabrique de soude artificielle, est ouverte en 1808. Ce sont deux scientifiques, Darcet et Anfrye, associés à deux affineurs de la Monnaie, Gautier et Barrera, qui créent cette soudière d'après un procédé découvert par Nicolas Leblanc vers 1789.
La soude, utilisée pour le blanchissage du linge, le dégraissage des laines, la fabrication du verre et du savon, est fabriquée traditionnellement à partir de matières premières (varech, salicorne et barylle) qui sont importées. Or, le blocus imposé par Napoléon et les difficultés d'approvisionnement, aggravées par la guerre d'Espagne, ne permettent plus ces importations. La fabrication de soude artificielle à partir de matériaux venus de France devient donc nécessaire.

Une soudière à La Folie

L'usine de Nanterre, située dans un endroit isolé, est associée à une autre usine (la Maison de Seine) à Saint-Denis, dans la fabrication de la soude. Le sulfate de soude produit à Nanterre par la décomposition du sel marin est ensuite apporté à Saint-Denis pour y être transformé en carbonate de soude.
Toutefois, les agriculteurs nanterriens ne tardent pas à se plaindre des émanations gazeuses nocives émises par l'usine; les fours laissent en effet échapper des vapeurs d'acide muriatique (chlorhydrique). Le maire décide de fermer l'établissement. Pour continuer son activité, Darcet, qui dirige l'usine de Nanterre, est donc obligé d'établir un système qui assure l'absorption totale des gaz dégagés. Il fait couvrir les chaudières et les vapeurs sont conduites par la cheminée dans une grande chambre voûtée où tombe continuellement, sous forme de pluie, une grande quantité d'eau.

2 millions de kilos de soude par an

Comme tous les gaz ne sont pas condensés, on les dirige dans une vaste carrière, très longue, dans laquelle on a disposé du carbonate de chaux destiné à absorber l'acide muriatique, tandis que les gaz carboniques sont conduits au fond de cette carrière par un fourneau d'aspiration qui brûle ce qui reste de combustible.
Les usines de Nanterre et de Saint-Denis forment le plus grand établissement producteur de soude du département de la Seine. Elles produisent 2 millions de kilos de soude par an et assurent l'approvisionnement de plusieurs savonneries marseillaises et parisiennes. Elles auraient pu fabriquer plus de soude mais n'auraient pas pu l'écouler car, depuis 1809, avec l'exemption de l'impôt sur le sel, les manufactures de soude s'étaient multipliées. L'interdiction d'exporter leurs productions les rendaient concurrentes et faisaient baisser les prix.
En 1816, Anfrye, qui s'occupe de l'usine de Saint-Denis, se retire de l'exploitation pour raisons de santé. Darcet,

qui ne garde que l'usine de Nanterre, cherche un associé. Il le trouve en la personne du fils de Chaptal qui dirige, depuis 1809, l'usine que son père a implantée aux Ternes, à Neuilly, en 1798. Il s'associe également avec le manufacturier rouennais Holker. Cinquante ouvriers travaillent dans l'établissement; ils produisent de la soude, de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique et de l'acide muriatique (chlorhydrique) en utilisant des matières premières provenant de France, à l'exception du soufre.

Lors de l'Exposition des produits de l'industrie nationale de 1819, la soude et les produits fabriqués par l'entreprise sont distingués. Malgré ces distinctions, la gestion des deux entreprises est difficile; en 1825, il semble que les deux usines aient été hypothéquées, celle des Ternes vendue, suivie en 1829 par la faillite de celle de Nanterre.

> « Les usines de Nanterre et de Saint-Denis forment le plus grand établissement producteur de soude du département de la Seine. »

La manufacture de MM. Poisat oncle

L'histoire de l'usine ne s'arrête pas là, puisque la liste des établissements classés de 1842 mentionne que MM. Poisat oncle, à La Folie, exploitent une fabrique d'acide sulfurique et produisent des bougies dites du soleil. Les rapports des jurys des expositions de l'industrie française de 1844 et 1849, nous apprennent qu'ils décernent une médaille d'argent à cette manufacture, «*l'une des plus anciennes et des plus importantes des environs de Paris, (qui) produit annuellement deux millions de kilos d'acide sulfurique dont le quart est consommé dans l'établissement pour la préparation des acides gras et des sulfates de soude, d'alumine et de zinc; l'acide sulfurique de MM. Poisat oncle et Cie ne contient pas d'acide nitrique ; il est employé avec avantage pour la dissolution de l'indigo... La fabrication du sulfate d'alumine a pris naissance dans cette usine en 1836; elle y a pris un grand développement; en 1837, M. Poisat a livré à la consommation neuf mille kilos de ce sel; la vente a augmenté d'année en année ; elle a atteint en 1843 le chiffre de trois cent cinquante mille kilos... M. Poisat s'est aussi livré à la préparation des acides gras solides qu'il vend aux mouleurs de bougie. Son acide stéarique, pour la qualité et la blancheur, est comparable aux plus beaux produits de ce genre. On fabrique à La Folie-Nanterre environ trois cent mille kilos d'acide stéarique et deux cent mille d'acide oléique.*»

De même, lors de l'Exposition universelle de 1855, le jury vote à MM. Poisat oncle et Cie une médaille de 1re classe, en raison de l'importance de la fabrication et de la qualité des acides gras produits dans l'usine de La Folie-Nanterre.

Entre 1855 et 1860, MM. Poisat oncle et Cie cèdent leur usine à la société Moinier et Cie qui exploite une stéarinerie. Cette dernière semble avoir fermé au début de l'année 1868 car, lors de la séance du conseil municipal du 27 octobre 1868, le maire propose d'acheter une des trois pompes à incendie de la stéarinerie, mises en vente suite à l'arrêt de ses activités.

JEANNINE CORNAILLE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NANTERRE

L'usine de La Folie d'après le plan cadastral de 1811.

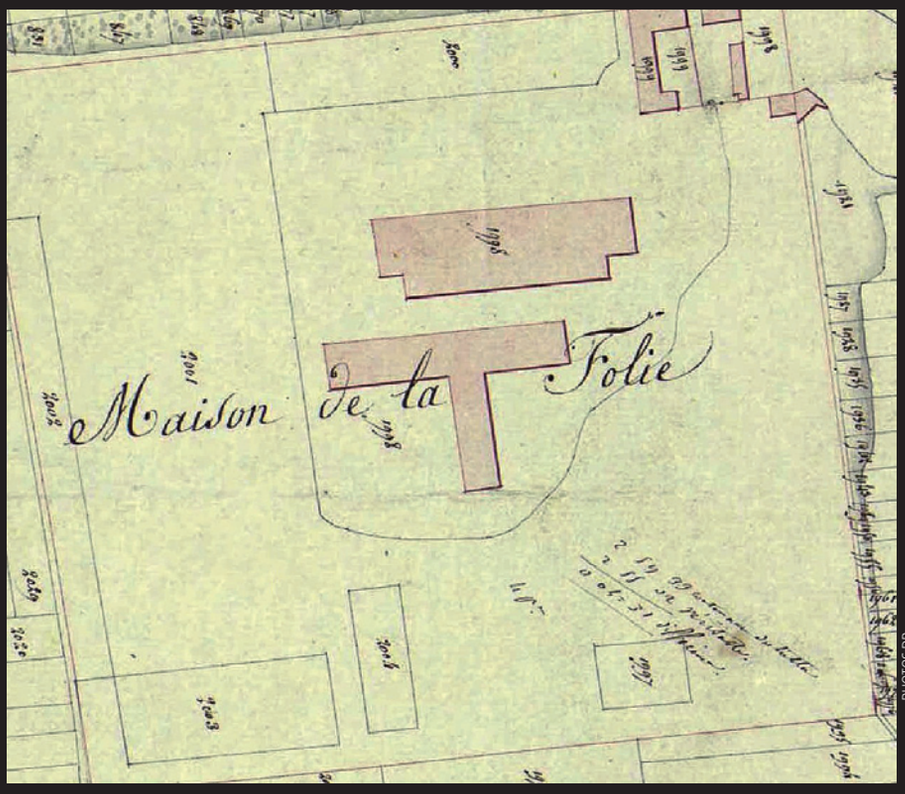

L'usine de La Folie d'après le plan cadastral de 1856.

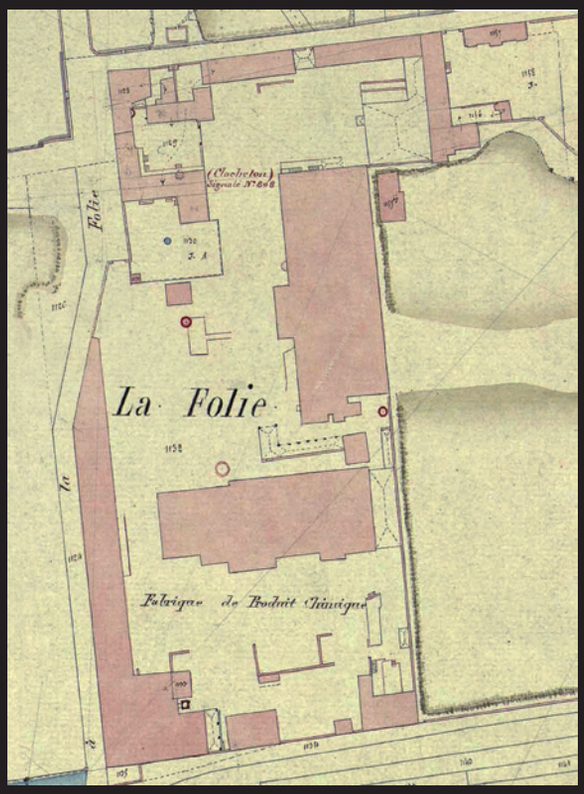

PHOTOS DR